

Sécurité et journalisme de guerre

Le tournant prudentiel des industriels de l'information depuis les années 1990

OLIVIER KOCH

Maître de conférences
Université Côte d'Azur
URE Transitions
France
koches1@yahoo.fr



Depuis la naissance du reportage de guerre pendant la guerre de Crimée (McLaughlin, 2002), les professionnels de l'information sont exposés à des risques de blessure, de mort et d'enlèvement. À ces risques physiques s'ajoutent les souffrances psychiques liées à l'expérience des violences : celles-ci, étudiées dans les travaux d'Anthony Feinstein (2003, 2006), ont néanmoins fait l'objet d'un intérêt tardif (Massè, 2011) au regard de l'histoire de « l'empire du traumatisme » (Fassin, Rechtman, 2017). Quelle que soit la nature des cicatrices, elles ont longtemps été considérées comme relevant de l'exercice du métier, prix à payer pour être reconnu par ses pairs et intégrer cette noblesse de la profession dont le mythe du reporter de guerre véhicule, aujourd'hui encore, les valeurs distinctives (Ruelan, 2018). Jusqu'à une période récente, le journalisme faisait d'ailleurs figure d'exception en comparaison d'activités salariées où l'exposition au danger est systématiquement encadrée (Harris, Williams, 2019). Le changement est amorcé dans les années 1990, avec une prise en charge plus rigoureuse des risques et de leur réduction par les industriels de l'information. Matériel de protection, assurances, formations au reportage en zones hostiles, prévention et guérison des traumatismes, codification des « bonnes pratiques », déconstruction du mythe du reporter endurci, constituent les principales mesures de ce tournant prudentiel amorcé depuis la fin de la guerre froide.

**Pour citer cet article, to quote this article,
para citar este artigo :**

Olivier Koch « Sécurité et journalisme de guerre. Le tournant prudentiel des industriels de l'information depuis les années 1990 », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol 11, n°1 - 2022, 15 juin - june 15 - 15 de junho.
URL : <https://doi.org/110.25200/SLJ.v11.n1.2022.477>

Comment expliquer ce que Chris Paterson (2011) qualifiait de « nouveau focus » sur la sécurité à partir des années 1990 ? Richard Sambrook (2016) a analysé cette évolution en la reliant à celle des conflits contemporains. Ces derniers, en se polarisant autour d'enjeux identitaires et communautaires inédits, auraient exacerbé les violences contre des journalistes désormais sommés de faire allégeance à l'un ou l'autre camp. La transformation des pratiques du reportage de guerre serait la conséquence directe de la transformation des conflits contemporains. Si cette explication a le mérite de mettre en lumière l'évolution des stratégies des belligérants vis-à-vis des professionnels de l'information depuis une trentaine d'années, elle ne donne pourtant pas entière satisfaction dans la mesure où les assassinats et les prises d'otages avaient déjà lieu avant les années 1990, sans conduire pour autant à des précautions de sécurité particulières. La transformation des conflits ne suffit donc pas, à elle seule, à rendre compte du tournant prudentiel.

Afin de mieux identifier les logiques qui le sous-tendent, la présente étude se propose d'analyser l'émergence des dispositifs de sécurisation des pratiques en s'appuyant sur deux types de matériaux : d'une part, la littérature existante sur l'encadrement des risques dans les industries de l'information anglo-saxonnes ; d'autre part, une enquête menée auprès de journalistes¹ dans les industries françaises. Le terme « dispositifs » recouvre ici un ensemble composite intégrant les organisations dédiées aux changements de pratiques, les formations à la sécurité en zone hostile, la rationalisation de la production éditoriale sur les conflits par des professionnels de la sécurité, et les textes (déclarations, chartes, résolutions, etc.) prescriptifs de normes et de standards de sécurité. La méthode retenue consiste à rapporter la formation de ces dispositifs aux mutations de la production d'informations internationales — l'évolution des rapports de concurrence entre éditeurs et de la division du travail entre journalistes (titulaires/indépendants, internationaux/locaux) — et aux efforts collectifs entrepris pour restaurer au sein d'un groupe professionnel les solidarités détériorées par la mort d'un collègue ou d'un employé. En analysant l'émergence des dispositifs de sécurisation, cette étude montre que le journalisme de guerre est engagé dans un processus de reprofessionnalisation, en ce sens que la sécurité fait désormais l'objet de formations (souvent obligatoires) prescrivant de nouvelles normes d'action, des formations dans lesquelles l'éthos du journaliste de guerre balafre et endurci est méthodiquement déconstruit. En ce sens, surtout, que les nouvelles règles de sécurité ont poussé éditeurs et journalistes à adapter leurs pratiques, chaque groupe se trouvant désormais exposé à la critique de l'autre en cas de transgression.

SÉCURITÉ ET JOURNALISME DE GUERRE DANS LES INDUSTRIES ANGLO-SAXONNES

Pendant les années 1990, dans les conflits des Balkans et en Tchétchénie, les journalistes auraient été plus fréquemment ciblés par des belligérants. Selon Richard Sambrook (2016), cette hausse du nombre de morts consécutive à la transformation des conflits a provoqué une prise de conscience des managers de la *BBC*, *Reuters*, *CNN* et *AP*. Progressivement, la mort dans l'exercice du métier n'est plus considérée comme un risque marginal, l'événement exceptionnel d'une condition professionnelle d'exception, mais comme une possibilité constante qu'il importe de limiter autant que faire se peut. Progressivement, aussi, la mort du personnel détaché de ces industries devient de moins en moins tolérable. Admissibles jusqu'à comme l'une des conséquences de la pratique du journalisme de guerre, ces morts ne vont plus de soi. Désormais, et comme le résume un responsable de la sécurité à la *BBC* : « Media should be no different from other professions that have to put themselves in harm's way » (cité par Sambrook, 2016 : 174).

Protéger, mutualiser et prescrire

Pour faire face à la hausse de la mortalité des journalistes dans les années 1990, leurs employeurs les ont équipés de matériel de protection. Dès lors, les reporters et les membres de leur équipe se sont déplacés plus fréquemment en voitures blindées, avec des casques de sécurité et des gilets pare-balles. Loin de faire consensus chez ses bénéficiaires, cet équipement a souvent été critiqué parce qu'il alourdit considérablement les mouvements chaque fois qu'il faut se mettre à l'abri, parce qu'il distingue visuellement le journaliste d'autres civils et l'assimile à des militaires. Initialement conçus pour protéger, gilets pare-balles et casques exposent aussi ceux qui les portent : ils indiquent aux belligérants une cible potentielle. Conjointement à ces équipements, les rédactions ont fait appel à des sociétés de sécurité privées pour entraîner leur personnel à évoluer sur une zone de guerre, leur apprendre à adopter des comportements plus sûrs (Tumber, 2006). Dans ces formations de courte durée dispensées par Andrew Kain Enterprise (créée en 1991) et Centurion (créée en 1995), les journalistes apprennent auprès d'anciens militaires comment apporter les premiers soins en cas de blessure, comment se conduire en cas de kidnapping, à prévenir les situations de mise en danger, à résister aussi (autant que faire se peut) à la torture physique et psychologique. Ces formations, parfois bien accueillies par les intéressés, ont également fait l'objet de critiques : il leur est reproché de contribuer à militariser la pratique du journalisme de guerre, de limiter l'autonomie éditoriale en soumettant les

choix éditoriaux à des critères d'évaluation du risque trop stricts dictés par des professionnels de la sécurité (Cottle, 2016).

Dans les années 1990, de manière inédite, des chaînes et des agences ont collaboré autour de nouvelles précautions de sécurité². Entre 1992 et 1995 à Sarajevo, *Reuters* et *WTN* ont mutualisé une partie de leurs ressources — véhicules armés, personnel, images d'affrontement — afin de réduire la prise de risque (McLaughlin, 2002 ; Paterson, 2011). Le temps de cette collaboration, tout semble se passer comme si la concurrence ne prévalait plus sur ses conséquences meurtrières. La course au scoop, la mise en danger des journalistes pour obtenir une prise de vue sensationnelle, est réfrénée au nom de la sécurité. Autre temps fort de la coopération entre chaînes et agences concurrentes : le *Joint code of practice for journalists working in conflict areas*³, édité en 2000. Alors que chaque organisation avait jusque-là ses propres principes, règles et consignes de sécurité, celles prescrites par ce texte sont communes aux organisations signataires (*BBC*, *Reuters*, *APTN*, *CNN* et *ITN*) dans le but revendiqué d'amorcer un changement durable des pratiques. Le *joint code*, pour sa nouveauté, mérite d'être considéré dans le détail.

Le premier principe pose que « la préservation de la vie humaine et de la sécurité est primordiale », que les prises de risque « injustifiées » sont « inacceptables » et doivent être « fortement découragées ». Sans édicter les critères qui permettent de distinguer ce qui justifie ou pas une prise de risque, ce principe pose formellement que la rentabilité économique ne l'emporte plus sur la vie des journalistes, du moins qu'elle ne l'emporte plus systématiquement puisqu'une tolérance à la prise de risque existe implicitement, dès lors qu'elle serait justifiée. Les deuxième et troisième consignes exigent des employeurs qu'ils forment ou reforment leurs employés aux bonnes pratiques en « environnements hostiles » et qu'ils les dotent d'équipements de protection. La quatrième consigne suggère (au conditionnel) que les employeurs souscrivent pour leurs employés à des assurances couvrant le décès et les blessures. La cinquième enjoint les employeurs à mettre en place des structures d'assistance psychologique et, pour y parvenir, il est préconisé de former ces derniers à la reconnaissance des symptômes de *Post Traumatique Stress Disorder*. Les conséquences psychologiques de la couverture des guerres sont reconnues comme une dimension qu'il importe désormais de prendre en compte, mais dont la détection se heurte au manque de sensibilité et de discernement des employeurs. Outre la sixième consigne sur la « neutralité du journaliste » en contexte de guerre, la septième et dernière suggère que les industries de l'information créent des bases de données partagées, régulièrement mises à jour, sur les

zones à risque. Équipement de protection, formations, assurances, assistance psychologique, standards de « bonnes pratiques » et production de données sur les risques, les consignes du *Joint code* rassemblent les principaux éléments des dispositifs prudentiels qui vont se multiplier et s'internationaliser dans les deux premières décennies du nouveau millénaire.

Organiser la transformation des pratiques

Créées à partir des années 2000, plusieurs organisations ont activement contribué à la montée en puissance des questions de sécurité auprès de journalistes, d'industriels de l'information et d'organisations internationales. Elles ont la particularité d'être exclusivement dédiées à la réduction de risques en zones hostiles. Mêmes si leurs activités sont proches de celles de Reporters sans frontières (créé en 1985) ou du *Comitee to Protect Journalists* (CPJ) créé en 1981, elles s'en distinguent par cette spécialisation, là où leurs aînées défendent, plus largement, la liberté de la presse et la liberté d'expression. L'*International News Safety Institute* (INSI) est créé dans le contexte de la guerre d'Irak en 2003, à l'initiative de l'*International Federation of Journalists* (IFJ) et de l'*International Press Institute* (IPI). Les fondations *2lives* et la *James Foley Legacy Foundation* voient le jour dans les années 2010, en mémoire des journalistes Steven Sotloff et de James Foley assassinés par des membres de l'État Islamique. *A Culture of Safety* (ACOS) est apparu en 2015 dans le contexte des exécutions répétées de journalistes, dans le but de créer une alliance entre différentes organisations professionnelles internationales, fondations, ONG et agences internationales engagées dans la diffusion d'une « culture de la sécurité » en capacité de prévenir les comportements professionnels à risque. Transversale à ces organisations, le *DART center for journalism and trauma* a vu le jour à la fin des années 1990 aux États-Unis et collabore activement avec ACOS et l'INSI, en particulier dans la production et la valorisation de recherches sur le trauma des journalistes et les moyens de les prévenir.

Ces organisations ont en commun de viser une transformation des pratiques en utilisant le même arsenal de ressources : production et/ou publicisation de données sur les risques auxquels sont exposés les journalistes en zones hostiles, formations à la sécurité physique et psychologique, et campagnes de plaidoyer auprès d'organisations internationales et industriels des médias. Les données sur le nombre de journalistes tués chaque année jouent un rôle important dans l'objectivation des phénomènes d'insécurité, dans la représentation des risques en général, et des « nouveaux risques » en particulier. Dans le rapport annuel « *killing the messenger* » de l'INSI, par exemple, les risques d'emprisonnement ou d'assassinat sont quantifiés selon la nature des violences et des types d'auteurs (gangs,

armées, etc.), en différenciant le statut des professionnels de l'information et des membres de leurs équipes (journalistes internationaux/locaux, indépendants/titulaires, journalistes professionnels/citoyens journalistes, journalistes/fixer-traducteurs-chauffeur, etc.). Les chiffres produits par ces organisations convergent en établissant que, dans les années 1990 et au début des années 2000, le nombre de journalistes morts en couvrant les conflits a augmenté et que, dans les années 2010, les professionnels de l'information victimes des conflits ont été essentiellement des journalistes et des collaborateurs locaux et, donc, de moins en moins fréquemment des journalistes internationaux⁴.

Ces chiffres, souvent repris dans les médias ou par des chercheurs dans le domaine académique, permettent sans aucun doute d'objectiver des évolutions récentes, mais il est difficile de les utiliser pour décrire l'évolution entre les périodes pré et post-guerre froide, comme le fait Richard Sambrook. Selon l'auteur, depuis le début des années 1990, en particulier dans les guerres à caractère « ethnonationaliste » des Balkans, la prégnance des enjeux communautaires aurait créé une polarisation plus forte entre opposants du type « vous êtes contre nous ou avec nous » impliquant une perte de neutralité des journalistes (désormais pris pour cible par un camp adverse). Outre le fait que cette logique binaire de belligérance est insuffisante à définir la singularité d'un type de conflit (la même logique s'observait pendant la guerre civile libanaise ou la guerre du Vietnam), les données chiffrées ne permettent pas de corréler l'augmentation des risques avec les transformations des conflits entre les deux grandes périodes. Comment prouver, en effet, que les risques encourus par les journalistes sont plus nombreux et les conflits plus meurtriers depuis la fin de guerre froide alors que les décomptes ne commencent qu'à partir des années 1990 : 1996 pour l'INSI, 1992 pour le CPJ et 1995 pour RSF ? Si d'autres chiffres existent, produits par des chercheurs par exemple (Sussman, 1991), en toute rigueur leur comparaison avec ceux des organisations mentionnées n'est pas possible dans la mesure où les protocoles comptables ne sont pas les mêmes.

Internationalisation des standards de sécurité

L'INSI, ACOS et le DART Center, ont contribué à coproduire et à internationaliser des normes et standards de sécurité en rassemblant des signataires du monde entier autour de nouveaux textes de références. Ces textes sont dans la lignée du *Joint code* (cf. *supra*), de l'*International Code of Practice for the safe conduct of journalists* proposé par la Fédération internationale des journalistes et adopté à Barcelone en 2000 par plusieurs organisations médias, de la *Declaration on the safety of journalists and media personnel in situations involving armed conflict* (rédigé par RSF en 2003) et de la Déclaration sur la sécurité des jour-

nalistes (adoptée en 2009 lors du 4^e forum mondial des médias électroniques). Ils s'inscrivent dans un contexte d'inflation de textes juridiques produits par des organisations internationales depuis 2003 (les résolutions 68/163, 69/185, 70/162 de l'Assemblée générale de l'ONU et les résolutions 2222/2015, 1738/2006 du Conseil de sécurité), de déclarations de l'UNESCO sur « la sécurité des journalistes et la question de l'impunité » (2008, 2010, 2012, 2014), de déclarations et recommandations du Conseil de l'Europe (2014, 2016) et celles des Journées de la liberté de la presse (2004, 2007, 2012, 2013).

Publiée en 2015, *The international Declaration on the Protection of the Journalists* est rédigée à l'initiative de l'IPI avec l'INSI, l'*Al Jazeera Network* et l'*Africa Media Initiative*. La Déclaration s'appuie sur les prescriptions juridiques des organisations internationales, en rappelant les résolutions antérieures, pour signifier aux États leurs obligations et pour prescrire de « bonnes pratiques » à l'attention des industriels de l'information. La responsabilité des employeurs y est engagée sur plusieurs points, figurant déjà dans des textes des années 2000, comme le devoir d'allouer des ressources financières à la sécurité (art. 8), d'assurer des formations et de ne pas mettre en danger leurs employés (art. 9 et 10). Évolutions notables : la sécurité numérique fait son apparition à côté de la sécurité physique et psychologique (art. 10), il est préconisé de mettre en œuvre des moyens spécifiques pour limiter les risques encourus par les femmes (art. 12), et les industriels des médias sont incités à se mobiliser collectivement à l'échelle internationale lorsque la sécurité de journalistes est en jeu (art. 14).

Produit et publié à l'initiative d'ACOS en 2016, le *Global Safety Principles and Practices for Freelancers* est signé par les grandes agences internationales, des médias et des associations de professionnels de pays du monde entier. Quoique rédigé en vue de renforcer la sécurité des indépendants et du personnel local, le texte est beaucoup plus exigeant vis-à-vis de ces professionnels précaires qu'il ne l'est vis-à-vis des entreprises de presse. Par exemple, il est recommandé aux journalistes de suivre des formations (art. 1 et 2), mais pas aux employeurs de les financer : « avoir conscience et tenir compte des coûts supplémentaires » (art. 4) semble suffire. Plus généralement, il est préconisé aux rédactions de traiter les indépendants comme leurs reporters attitrés, de mentionner leurs noms dans les publications, de les prendre en charge en cas kidnapping ou blessures, mais la signature de la déclaration ne les engage en rien, en ce sens qu'ils ne sont pas sanctionnés en cas de transgression de ces règles. Comprendre les raisons qui ont conduit les organisations à signer ces codes de bonne pratique exige de remettre en perspective les évolutions de la production d'information depuis les années 1990.

Concurrence, division du travail et solidarités

La compétition entre journalistes sur les zones de conflit a été observée dans de nombreux contextes avant la fin de la guerre froide (Tumber, 2001). La course au scoop n'est pas inédite, tant s'en faut. Cependant, l'augmentation du nombre de morts sur les terrains de guerre est liée à une exacerbation de la concurrence entre agences qui, dans les années 1990, ont privilégié la couverture des conflits en Europe, alors que les guerres faisaient partie des sujets les plus vendus par ces grossistes à leurs clients (Paterson, 2011). Cette exacerbation n'est pas circonscrite aux seules agences. Elle a été également observée entre détaillants (entre médias), du fait des évolutions combinées de la transformation de médias publics en médias commerciaux, du recours plus systématique aux mesures d'audit dans l'évaluation des contenus éditoriaux, et de l'intensification de la production des chaînes 24/7 (Thussu, 2011; Tumber et Webster, 2011). Entre autres effets, cette concurrence s'est traduite par l'apparition de « journalistes de performance », plus focalisés sur l'émotion que sur l'analyse, impliquant les publics dans les actions des protagonistes, et disposés à prendre des risques afin de satisfaire les demandes de chaînes concurrentes à la recherche « d'histoires uniques, dramatiques et immédiates » (Kampf, Liebès, 2013 : 29-30).

Richard Sambrook (2016) expliquait la mise en œuvre initiale des mesures de sécurité par l'augmentation du nombre de journalistes tués du fait de la transformation des conflits, notamment dans les Balkans et en Tchétchénie. Les rédactions auraient réagi à cette hausse de la mortalité en mettant en œuvre de nouveaux dispositifs d'encadrement des risques. Il y a lieu de nuancer cette explication, pour deux raisons. Tout d'abord, parce que la hausse de la mortalité est une conséquence des transformations de la production de *news* dans les années 1990 : l'exacerbation de la concurrence a eu des effets meurtriers. Ensuite, parce que ces industriels n'ont pas tant réagi à la mort de leurs employés qu'aux critiques de collègues ou des familles, qui leur étaient adressées, d'exposer inutilement leur personnel à des risques inconsidérés en encourageant chez eux un « éthos de compétition » (Paterson, 2011 : 141). Or, ces critiques publiques augmentent les coûts symboliques de la production d'information sur les guerres, un éditeur pouvant difficilement assumer que la valeur de la vie d'un journaliste puisse être considérée selon un calcul de rentabilité. Lorsque ces critiques sont suivies de procédures judiciaires, elles augmentent aussi les coûts économiques, soit en frais de justice, soit en réparations⁵. Enfin, elles élèvent le coût social de la production, en érodant les relations de confiance entre employés et employeurs, en éprouvant les solidarités entre pairs. La mort d'un journaliste est une épreuve au sein des organisations qui exige des

mesures d'exception afin de restaurer ces solidarités (cf. *infra*). Publié en 2000 sous la pression de la famille de Miguel Gil Moreno⁶, le *Joint code* visait à maîtriser ces coûts, par la promesse de mettre en œuvre un nouvel ordre moral de règles et de principes destiné à mieux encadrer les pratiques professionnelles à risque. Les textes publiés 15 ans plus tard à l'initiative d'ACOS et de l'INSI, consécutivement aux critiques publiques des familles de James Foley, de Steven Sotloff, et de leurs fondations (*Ibid.*), jouent le même rôle, et s'apparentent en cela aux fonctions remplies par les chartes déontologiques dans l'histoire de la profession (Ruellan, 2011).

Le *Global Safety Principles and Practices for Freelancers* (2016) a été signé par plus de 300 organisations dans le monde. Cependant, dans leur écrasante majorité, les signataires représentent des associations de professionnels et des industriels de l'information anglo-saxons et des pays du Nord. Des industriels qui, depuis plusieurs années, externalisent la production d'information de guerre en ayant recours à des indépendants et des journalistes locaux. En effet, l'exacerbation de la concurrence et les injonctions à réduire la masse salariale ont eu un effet important sur la division du travail dans le secteur de la correspondance. Les mesures d'audit dans les années 1990, aux États-Unis notamment, ont figuré un désintéret croissant des publics interrogés pour les affaires internationales au profit des affaires domestiques (Wu, Hamilton, 2004). Dans cette décennie, le nombre de correspondants spécialisés titulaires et permanents, dont les postes sont relativement couteux, a diminué. L'externalisation de la production résultant de cette logique économique a approfondi l'antagonisme entre titulaires et *freelances* (Tumber, Prentoulis, 2003). Ces derniers, à la fois moins dotés en ressources et plus précaires, sont souvent plus disposés à prendre des risques pour vendre leurs sujets aux éditeurs (Harris, Williams, 2019), ce qui explique pourquoi les journalistes locaux indépendants sont désormais les premières victimes des conflits armés. Cette évolution permet également de saisir la logique d'adhésion des organisations signataires au *Global Safety Principle and Practices*. La création de ces nouvelles règles de sécurité internationales contribue à redéfinir les « bonnes pratiques » du journalisme de guerre selon ce nouvel état de la division du travail. Elle opère comme une réhabilitation morale d'industries qui, d'un côté, protègent leurs employés permanents et, de l'autre, exposent les professionnels précaires. En énonçant les devoirs des uns et des autres, en affirmant les principes de solidarité⁷ des employeurs envers les employés, le texte œuvre à reconstruire (formellement) l'unité d'un groupe professionnel qui, dans les faits, est fortement clivé par des différences de revenus, de statuts, de stabilité de l'emploi. Un groupe dont les inégalités s'approfondissent encore avec l'externalisation de la

production à l'étranger puisque, pour les journalistes locaux, la mort est devenue (et reste) une hypothèse de travail de premier ordre.

LE TOURNANT PRUDENTIEL DES RÉDACTIONS EN FRANCE

En France, le tournant prudentiel des rédactions est amorcé dans les années 2000, dans le contexte des conflits en Irak et en Afghanistan et de la montée en puissance d'organisations djihadistes au Sahel et au Moyen-Orient. Des offres de formations à la sécurité, dans la lignée de celles suivies par les journalistes anglo-saxons, sont proposées aux journalistes français. Cependant, suite à la mort de deux journalistes de *RFI* au Mali, une rupture est engagée. Dans le groupe *France Média Monde* et dans d'autres rédactions, les formations deviennent obligatoires, le suivi des journalistes sur le terrain est rationalisé. Le dispositif mis en œuvre à partir de 2014 amorce une reprofessionnalisation du journalisme de guerre plus systématique, y compris auprès d'une génération de professionnels dont la capitalisation d'expérience passait avant tout par le terrain et la transmission entre pairs.

Apprentissage et sens du risque

Les journalistes qui ont commencé à couvrir des guerres à partir des années 1980 et 1990 n'ont pas suivi de formations dédiées en début de carrière. De fait, certains témoignent de l'état d'impréparation et de leur ignorance des risques encourus, lors de leur première exposition aux dangers en zones de conflit, comme Florence Aubenas :

« Je suis au Rwanda à la frontière et quelqu'un se met à tirer, et pour bien voir je me mets sur un monticule, donc ce n'était pas une réaction appropriée... Le photographe avec lequel j'étais m'a dit "mais tu es folle" et m'a couchée par terre, et c'est certainement grâce à lui que je vous fais cette conférence aujourd'hui. Mais c'est vraiment ça, on est balancé dans une situation sans vraiment savoir. »⁸

Pour tous les journalistes (interrogés) de cette génération, la formation au reportage de guerre s'est faite *in situ*. L'apprentissage des « bons » comportements à adopter passe par l'imitation de collègues confirmés et aguerris, par les conseils de pairs (comme en témoigne Florence Aubenas), ou à force de fréquenter les armées ou des groupes armés.

« J'ai été transféré [de la Moldavie] pour couvrir la guerre en Yougoslavie, j'étais plusieurs semaines avec un reporter expérimenté [...], il

m'a montré par exemple que si j'avais envie de pisser il ne fallait pas que j'aille sur le bas-côté, sinon j'aurais plus de jambes. Enfin ce genre de trucs. Moi j'ai été formé par les autres. D'ailleurs, j'ai remarqué que ceux qui se faisaient tuer étaient de jeunes journalistes. Si vous n'avez pas d'expérience en zone de guerre, il faut rester avec de vieux cons comme moi. »
(Jean-Baptiste Naudet)

Une approche empirique donc, dominante à l'époque, qui fonctionnait par transfert et cumul d'expérience entre journalistes et entre équipes de tournage. Aucun reporter de cette génération ne dit s'être soucié de la couverture des assurances contractées par leurs employeurs, du montant des indemnités en cas de blessure ou pour les obsèques en cas de décès, ni même de savoir s'ils étaient assurés. La mort était appréhendée comme le prix potentiel à payer pour être adoubé par le reste de la profession, pour être reconnu et consacré par ses pairs, dans la mesure où, comme se le remémore Frédéric Bobin « il y avait cette idée qu'être correspondant de guerre était la noblesse du métier » et que, par conséquent, « c'était à tes risques et périls »⁹ de la couvrir. Aussi n'était-il pas attendu des employeurs qu'ils assument des responsabilités relatives à la sécurité en général¹⁰, et à la formation en particulier. Savoir comment agir sur les terrains de guerre faisait (et fait encore) partie de compétences distinctives qui ne faisaient pas sens dans le rapport à l'éditeur, mais dans les rapports entre journalistes. En entretien, ces compétences sont mises en avant chaque fois que les journalistes interrogés se critiquent mutuellement, en mentionnant des infractions aux règles implicites de bonne conduite en zone de conflit. Lorsque, par exemple, l'un d'eux pointe du doigt les « chiens de guerre » qui prennent des risques inconsidérés, pour eux-mêmes et pour les personnes qui travaillent avec eux, parce qu'ils « ont besoin du face-à-face avec la mort pour donner sens à leur vie ». Ou un mauvais choix de *fixeur* en Afghanistan, qui n'était pas de la communauté dominante dans la région couverte par deux journalistes qui y seront enlevés ; une règle « faisant pourtant partie du b.a.-ba ». Ou encore lorsqu'un autre journaliste reproche à Philippe Rochot, ancien otage au Liban, d'avoir mis en danger son équipe en réalisant une interview dans une mosquée où la présence du Hezbollah était connue de tous (et donc le risque élevé). Autant de pratiques jugées transgressives qui, en révélant une incompétence, distinguent le bon reporter de guerre du mauvais, mais vis-à-vis desquelles le rôle des éditeurs et des rédactions n'est pas mentionné. À l'inverse, les journalistes qui ont commencé leurs activités dans les années 2000 et 2010, critiquent plus systématiquement les employeurs dès lors qu'ils dotent insuffisamment, ou inégalement, leurs employés de ressources pour leur sécurité.

À partir de 2003, dans le contexte de la « guerre d'Irak », l'armée française met en œuvre une formation pour les journalistes en zone de conflit. Beaucoup moins coûteuse que les formations privées (autour des 300 euros contre plusieurs milliers dans le privé), cette formation à Collioure a été suivie par des journalistes pigistes et par des journalistes permanents appartenant à des rédactions de plus en plus sensibles aux risques d'enlèvement¹¹. Durant ces sessions, ils apprennent (entre autres) à fuir et à se protéger sous les balles, à porter assistance à un blessé, à utiliser des armes, les règles à suivre pour éviter d'être kidnappé, et ils expérimentent une prise d'otage par simulation. La formation, bien que jugée utile et efficace, est aussi critiquée par ses bénéficiaires¹². Le maniement des armes s'apparente trop, selon certains d'entre eux, à une militarisation de la pratique. Le stage commando, son folklore et ses valeurs de barbouze¹³ posent la question de l'adaptation de la formation à son public. Enfin, le dispositif est suspecté de velléité d'instrumentalisation. La formation, en effet, est pilotée par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD) dont le pré carré concerne les relations civilo-militaires. Dans l'épreuve (brève) de l'adversité du stage commando, journalistes et militaires partagent une expérience commune, un lien que l'armée cherche à capitaliser, par la suite, dans ses stratégies de communication avec les professionnels de l'information en temps de guerre. Car la formation sert aussi à identifier les journalistes avec lesquels l'armée pourrait facilement coopérer. Son bas coût, comparativement aux concurrents du secteur privé, vise à attirer le plus possible de journalistes et, de la sorte, à multiplier les rencontres avec de potentiels coopérateurs familiarisés avec les pratiques militaires. La formation fut mise en œuvre pour répondre aux nouveaux enjeux de management de la guerre défini par l'armée française, en particulier dans le contexte de ses « opérations extérieures » depuis les années 2000 et ses « impératifs de communication omniprésents » (Chéron, 2017)

Entraîner, tracer et soigner

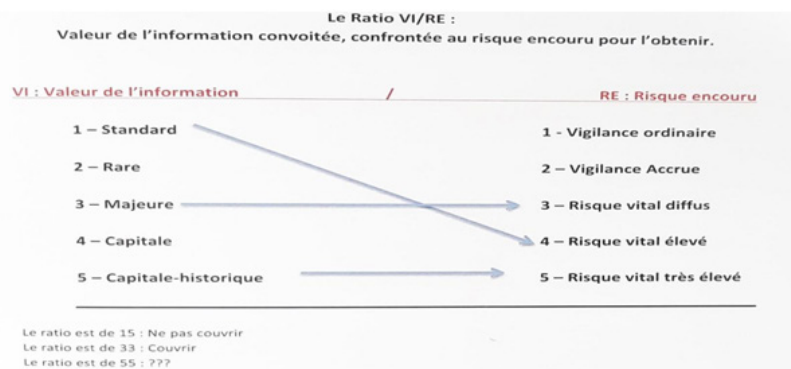
Suite à l'assassinat au Mali de deux journalistes de *RFI* en 2013, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, la directrice de *France Médias Monde* (Marie-Christine Saragosse) décide de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs de sécurité pour les reporters travaillant en zone de guerre et environnement hostile. Trois changements majeurs sont opérés : au niveau de la formation, du suivi des journalistes par la rédaction, et de la prise en charge psychologique.

Une formation¹⁴ encadrée par des membres des forces spéciales françaises est créée sous l'égide de Mathieu Mabin, ancien militaire et reporter à *France 24*¹⁵. Elle reprend des aspects de formations déjà existantes

(réduire les prises de risques, reconnaissance des types d'armes, simulations de violences armées, premiers soins, etc.), mais intègre des précautions liées à des risques peu ou mal discernés auparavant ou desdits « nouveaux risques » : ceux spécifiquement encourus par les femmes (harcèlement, violences sexuelles¹⁶), ou ceux liés à l'usage des technologies de communication (la formation porte ici sur la sécurisation des données et le contournement des surveillances digitales). Contrairement aux dispositifs précédents, la formation devient obligatoire pour tous les journalistes permanents du groupe et pour tous les pigistes qu'il emploie devant se rendre sur un terrain de guerre. Plus aucun d'entre eux n'a le droit de partir sans l'avoir suivie, quels que soient son ancienneté et son niveau d'expérience. La (re)professionnalisation à travers l'assimilation des nouvelles normes de sécurité se fait donc à l'échelle de toutes les générations de reporters de guerre. Et elle n'est pas réservée aux journalistes du groupe : elle est obligatoire pour ceux qui travaillent chez *Arte* et *Cnews*, de nombreux employés du groupe Lagardère et de *Canal+* l'ont suivie, ainsi que des journalistes de PQN (de générations ou statuts différents, là aussi) comme *Le Monde* et *Le Figaro*¹⁷.

Deuxième pièce du dispositif, le suivi des journalistes sur le terrain a été à la fois rationalisé, renforcé et professionnalisé. Jean Christophe Gérard, ancien militaire devenu référent sécurité, travaille à plein temps pour le groupe. Il intervient dans toutes les phases de la production de l'information en « zone hostile ». Dans la préparation du sujet, la phase dite d'« arri-mage », il informe le journaliste de l'état des rapports de force sur le terrain, et donc des risques existants. Avec un responsable de la rédaction et le journaliste, il établit le *ratio* entre la valeur éditoriale du sujet et la prise de risque (cf. Document 1.). Une fois prise la décision d'envoyer le journaliste, les assurances sont obligatoirement contractées, et il part avec un équipement de sécurité et une trousse à pharmacie. Une fois sur le terrain, le reporter indique au référent qui sont ses collaborateurs (fixeur, chauffeur, interprète, etc.) et le plan de ses déplacements à venir *via* des applications numériques. Il est équipé d'un *tracker* qu'il active en cas de kidnapping, ce qui enclenche sa géolocalisation, puis engage les échanges avec les services du MAE. Contrairement aux journalistes qui, auparavant, pouvaient rester plusieurs jours sans contact avec leur rédaction, le suivi est quotidien et répété plusieurs fois par jour¹⁸.

Dès 2014, un psychologue est intégré à l'équipe de formateur. Il doit préparer à l'anticipation de l'impact des violences sur le psychisme et mettre en œuvre des dispositifs d'encadrement au retour des journalistes des zones de conflit. Cette phase du retour est particulièrement sensible, comme l'exprime Patrick Saint Paul : en passant 8 mois par an à couvrir des guerres,



Document 1. Manuel de formation à l'exercice du reportage en zone dangereuse, 2^e niveau, Académie France Médias Monde & Sovereign Global Académie.

« ma normalité, c'était des situations anormales et, paradoxalement, ce qui était compliqué était de revenir à un monde normal ». Les rédactions donnaient rarement à leurs reporters un temps de décompression (ou un temps très court) et de réadaptation à la vie civile. Et rares sont ceux qui demandaient ce temps de césure, parfois de crainte de suggérer une vulnérabilité à rebours des qualités idéalisées du journaliste de guerre endurci.

« Comment gérer le retour ? Ça, c'est un truc sur lequel nous, les grands reporters, on jetait un voile pudique. Moi, je rentrais à la campagne et j'abattais des arbres, je ne parlais pas à mes enfants pendant 48 heures. On a fini par reconnaître qu'il y avait un post-trauma psychologique qu'il fallait peut-être aborder de manière plus professionnelle » (Loïck Berrou).

À cette fin, tous ceux qui reviennent d'une zone de conflit peuvent consulter un psychologue qui travaille à plein temps pour le groupe *France Média Monde*. Selon Mathieu Mabin, plus de 10 journalistes ont engagé une thérapie après consultation de ce praticien ; signe, selon lui, que le dispositif est bienvenu. Cependant, des journalistes signalent en entretien leurs réticences à consulter un psychologue sur leur lieu de travail, de crainte de signifier une fragilité qui, perçue par des collègues ou par l'employeur, pourrait leur porter préjudice.

Restaurer les solidarités, relancer la production

Contrairement à ce qui a pu être observé dans des industries de l'information anglo-saxonnes, l'encadrement du risque à *France Média Monde* n'émane pas de la critique des employeurs par les familles ou les collègues. Selon les témoignages rassemblés, Marie Christine Saragosse (directrice du groupe) a été à l'initiative de ce nouveau dispositif, et Mathieu Mabin en a été l'artisan. Cette décision a été prise dans un contexte singulier. Nombreux dans le groupe (collègues ou supérieurs hiérarchiques) étaient des amis de longue date de Ghislaine Dupont et Claude Verlon.

David Baché devait partir au Mali à la place de Ghislaine Dupont, et exprime en entretien la difficulté de survivre à sa collègue dans ce jeu de chaise musicale avec la mort. Comme se le remémore Olivier Rogez, les chefs du service Afrique de *RFI*, qui ont signé les lettres de mission, ont eu le sentiment de « porter la responsabilité morale » du décès de leurs collègues (et amis). L'un d'entre eux a cessé de travailler suite à une dépression. La solidarité entre pairs a été éprouvée sur le mode de la culpabilité : chacun, à son niveau de responsabilité, est hanté par ce qu'il aurait fallu faire pour que ça n'arrive pas, tout en reconnaissant l'intégrité des choix professionnels de ses collègues sur le terrain. Quoi qu'il en soit, lorsque Marie-Christine Saragosse, après concertation avec Cécile Mégie (directrice de *RFI*), demande au lendemain de la mort de leurs collègues à Mathieu Mabin, « que faire pour que ça n'arrive plus ? », l'objectif est de maîtriser le coût social de ces morts, de faire en sorte que cette solidarité ne soit plus détériorée¹⁹. La maîtrise des coûts ne consiste plus, et là se trouve la rupture, à s'en tenir exclusivement à des célébrations, rituels mémoriels, et paroles cathartiques, comme il en était d'usage jusqu'alors. Une semaine avant le départ de Ghislaine Dupont et Claude Verlon au Mali, l'un des studios d'enregistrement venait d'être baptisé du nom de Jean Hélène, journaliste de *RFI* assassiné en Côte d'Ivoire en 2003. Ce type de stratégie de l'hommage ne suffit plus.

Le dispositif prudentiel en France est mis en œuvre dans un contexte industriel tendu, éprouvé différemment selon les filières et les groupes. La multiplication des chaînes transnationales multilingues depuis les années 2000 a exacerbé la concurrence entre les acteurs du marché de l'information internationale. *France 24* bénéficie de financements publics²⁰, mais avec l'exigence, depuis plusieurs années, de réduire ses frais de fonctionnement. Très bien implantée en Afrique subsaharienne, *RFI* a peu de concurrents au Mali, mais elle est touchée par les mêmes mesures d'austérité budgétaire. L'externalisation de la production dans le groupe est un effet de cette austérité : les médias de *France Médias Monde* ont pour consigne de diminuer leur masse salariale²¹, qui représente plus de 50 % du

budget global. De leur côté, les industriels de la presse écrite quotidienne nationale tentent de stabiliser leur modèle économique dans le contexte des transitions numériques, des baisses de ventes au numéro et de la dispersion des ressources publicitaires.

Pour tous ces médias, la guerre est un produit informationnel de premier ordre. Dans les rapports directs de concurrence, selon une logique de maximisation de l'audience, et pour la notoriété du média, comme l'exprime Patrick Saint Paul au sujet du *Figaro* : « quand on veut rester un journal de qualité, couvrir les conflits ça fait partie du travail ». Pour le sens du métier, aussi, dans la mesure où en cessant « d'aller dans une zone à risque, on perd notre utilité » (Olivier Rogez, *RFI*). Or, la couverture des guerres coûte cher, coûts encore augmentés par les dispositifs prudentiels. La (re)professionnalisation du journalisme de guerre est une nouvelle rationalisation des pratiques visant l'optimisation de la production d'information sous la triple contrainte de la réduction budgétaire, de l'intolérance grandissante vis-à-vis des risques, et de la transformation des menaces. La formation obligatoire à *France Média Monde* a été conçue à cette fin, comme le signifie son artisan :

« Le premier jour de la formation, on explique que ce qui est menacé n'est pas tellement notre intégrité physique, mais notre capacité à faire le métier. [...] Notre objectif n'est pas seulement de rentrer en vie, c'est aussi de rentrer avec l'info » (Mathieu Mabin).

Suite à la mort de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, la rédaction de *RFI* n'a plus envoyé de journaliste sur ces zones de conflits, et plusieurs d'entre eux à ce moment-là se sont plaints d'être trop contraints par ce qu'ils estimaient être un excès de précaution. La formation obligatoire et la rationalisation du suivi permettent de relancer la production d'un des produits phares de ces industriels du contenu, d'assurer sa continuité à moindre coût social. Sous ce rapport, le mythe du journaliste de guerre est appréhendé comme un obstacle majeur à l'optimisation de la production. La capitalisation symbolique du reporter de guerre sur ses cicatrices physiques ou psychiques, utilisées pour se distinguer de ses pairs, est considérée comme une incitation à la prise de risque. Dès lors, comme le *DART Center* à son niveau²², la formation vise à déconstruire « le romantisme du grand reporter balafre et psychologiquement abîmé », faire entendre que « la glorification de la capture ou de la blessure sont une erreur » (*ibid.*). Objectif atteint, selon Mathieu Mabin, puisqu'*in fine*, « avec la formation on a arrêté net les blessés, les enlevés, les morts depuis 2014, avec un accroissement des reportages en zone dangereuse ».

CONCLUSION

La reprofessionnalisation du journalisme de guerre engagée depuis les années 1990 s'est traduite, pour l'essentiel, par la mise en œuvre de nouvelles normes de sécurité, par une rationalisation plus fine et un contrôle continu des conduites sur les zones de guerre. Les menaces qui pèsent sur les reporters de guerre et leurs collaborateurs ont été requalifiées, quantifiées et réévaluées par des organisations spécialisées dans la réduction des risques. Les responsabilités des éditeurs, des employés et des employeurs, également. Et le recours plus systématique aux assurances a contribué à redéfinir juridiquement le périmètre des responsabilités entre contractants dans l'exposition au risque. Même si les conflits ont évolué, même si les belligérants ciblent délibérément des journalistes, ces transformations ne suffisent pas à elles seules à rendre compte du processus de reprofessionnalisation. Les rapports de concurrence entre industriels de l'information, l'évolution des rendements de la production d'information, l'état des solidarités au sein des organisations de presse, la déconstruction de mythes professionnels, permettent de saisir, ne serait-ce que partiellement, ce qui s'est produit. Il importe, cependant, de ne pas déduire trop rapidement du tournant prudentiel un changement général et homogène des pratiques professionnelles. Pour deux raisons au moins. Tout d'abord, parce que les journalistes qui ont commencé à couvrir les guerres dans les années 1980/1990 observaient déjà des règles de sécurité (transmises par des pairs) qui, par la suite, ont été consignées dans les manuels de « bonnes » pratiques. Ensuite, parce que le sens donné à la prise de risque varie considérablement entre chaque journaliste. Il importerait de ce point de vue, dans la lignée des travaux de McLaughlin (2002) et Denis Ruellan (2018), d'étudier plus en avant cette production de sens et les raisons d'agir attendantes lorsqu'un professionnel de l'information a la mort comme hypothèse de travail.

Soumis le 02-11-2020
Accepté le 01-10-2021

NOTES

^{1.} Enquête menée par entretiens semi-directifs auprès de 24 journalistes français-es ayant couvert des conflits. La moitié d'entre eux ont commencé leur activité dans les années 1980 et dans les années 1990, l'autre moitié à partir des années 2000 et 2010. La méthode qui a présidé à ce choix visait à repérer dans quelle mesure le rapport aux risques a évolué selon ces deux générations de professionnels.

^{2.} Cette mutualisation est marginale dans l'histoire des rapports de concurrence entre industriels, à l'inverse les journalistes sur le terrain ont souvent été amenés à s'entraider et se protéger mutuellement.

^{3.} Le texte est reproduit dans l'ouvrage de Chris Paterson, pp. 141-142, *op. cit.*

^{4.} On pourra se reporter sur ce point précis aux rapports « Killing the messenger » de 2017 et de 2018, Disponible à : <https://newssafety.org/research-projects/killing-the-messenger/>

^{5.} Il faudrait étudier la réaction des rédactions dans les années 1990 au regard de la montée en puissance de la judiciarisation des rapports sociaux aux États-Unis et au Royaume-Uni, et analyser quels rôles jouent les assurances de ce point de vue.

^{6.} Miguel Gil Moreno est mort sur une zone de guerre alors qu'il travaillait en tant que photographe pour APTN.

^{7.} La « solidarité » désigne, ici, ce qui « tient ensemble ».

^{8.} Conférence de Florence Aubenas, France culture : « Les cours du collège de France », Disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-cours-du-college-de-france/rediffusion-de-la-conference-lignes-de-front-par-florence-aubenas>

^{9.} Frédéric Bobin parle de la puissance du mythe du reporter de guerre à l'imparfait. Cependant, Denis Ruellan (2019) a montré dans quelle mesure la figure du reporter de guerre conserve un prestige important et s'apparente encore à une noblesse du métier.

^{10.} À l'exception, cependant, du matériel de sécurité comme les gilets pare-balles et les casques fréquemment demandés aux rédactions par des journalistes dans les années 1990.

^{11.} En 2004, Georges Malbruno et Christian Chesnot sont enlevés en Irak. Plusieurs rédactions de journaux télévisés et de journaux de presse écrite ont mené une campagne de mobilisation pour leur libération.

^{12.} Ces critiques sont tirées d'entretiens menés avec neuf journalistes qui ont suivi la formation (et qui ne font pas partie du panel de journalistes de guerre mentionné plus haut).

^{13.} Les journalistes interrogés qui ont suivi cette formation ont par exemple dû manger du poisson cru avec les militaires et poser des colliers de chasse en pleine nature.

^{14.} La « formation à l'exercice du reportage en zone dangereuse » (à l'usage des reporters et techniciens de l'information évoluant en zone dangereuse) est dispensée au « Manoir » près de Périgueux.

^{15.} Mathieu Mabin a fait la guerre du Kosovo en tant que militaire français, avant de devenir journaliste.

^{16.} Une omerta semble cependant perdurer sur les violences sexuelles dont les hommes sont aussi victimes en cas de kidnapping.

^{17.} En 2020, aux alentours de 800 journalistes sont déjà passés par cette formation, selon l'estimation de Mathieu Mabin.

^{18.} Le renforcement du suivi, là aussi, n'est pas exclusif au groupe FMA. Il a été mis en place par Christophe Ayad au journal *Le Monde* et par Patrick Saint Paul au *Figaro*. Les protocoles de prise de décision avant d'envoyer un journaliste en zone hostile ont aussi évolué dans d'autres rédactions, notamment au *Figaro*, où le départ est désormais discuté entre plusieurs responsables.

^{19.} Cette décision peut être également interprétée comme une stratégie de rupture avec l'ancienne présidente du groupe (ancien-nement AEF), Christine Ockrent, dont la gestion des ressources humaines a fait polémique.

^{20.} Le groupe France Médias Monde est financé à 96% par des fonds publics.

^{21.} Sur la réduction de coûts de fonctionnement du groupe, on pourra se référer au projet de loi de finance pour 2020 de l'audio-visuel public disponible à : <https://www.senat.fr/rap/a19-142-10/a19-142-103.html>

^{22.} Le DART center se donne pour mission de « casser les mythes » professionnels et permettre, ainsi, de libérer la parole, de faciliter l'accès aux soins des journalistes traumatisés, et de prévenir l'apparition de ces symptômes. Cf. « Leading resilience. A guide for editors and news managers », DART center Asia pacific et ACOS, 2019, p. 12.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chéron, B., 2017, « Les soldats de l'image au cœur des enjeux », in Letonturier, E., (dir.), *Guerre, armées et communication*. Hermès, Clamecy : CNRS Éditions, pp. 63-79.
- Cottle, S., 2016, « Keeping safe(r) in unruly, uncivil places: journalist voices in a changing communications environment », in Cottle S., Sambrook R., Modsell N., (dir.), *Reporting Dangerously. Journalist killings, intimidation and security*. London: Palgrave Macmillan, pp. 145-167.
- Fassin, D., Rechtman, R., 2017, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris : Flammarion.
- Feinstein, A., 2003, *Hazardous lives: war and the men and women who report it*. Toronto: Thomas Allen.
- Feinstein, A., 2006, *Journalists under fire: the psychological hazards of war reporting*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Harris, J., Williams, K., 2019, *Reporting war and conflict*. New York: Routledge.
- Massè, M., 2011, *Trauma Journalism. On Deadline in Harm's Way*. London: Continuum International Publishing Group.
- McLaughlin, G., 2002, *The war correspondent*. London: Pluto press.
- Paterson, C., 2011, *The international television news agencies*. New York: Peter Lang.
- Ruellan, D., 2018, *Reportères de guerre. Goûts et coûts*. Paris : Presses des mines.
- Ruellan, D., 2011, *Nous journalistes. Déontologie et identité*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Sambrook, R., 2016, « Reporting in uncivil societies and why it matters », in Cottle, S., Sambrook, R., Modsell, N., (dir.), *Reporting Dangerously. Journalist killings, intimidation and security*. London: Palgrave Macmillan, pp. 17-35.
- Sambrook, R., 2016, « Protecting journalists: an evolving responsibility », in Cottle, S., Sambrook, R., Modsell, N., (dir.), *Reporting Dangerously. Journalist killings, intimidation and security*. London: Palgrave Macmillan, pp. 171-186.
- Sussman, L. R., 1991, « Dying (and Being Killed) on the Job: A Case Study of World Journalists, 1982-1987 », *Journalism Quarterly*, n°68 (1/2), pp. 195-199.
- Thusu, D.K., 2003, « Live tv and bloodless death: war, infotainment and 24/7 news », in Thusu, D.K., Freedman, D., (dir.), *War and the Medias. Reporting conflict 24/7*. London: Sage publications, pp. 117-132.
- Tumber, H., 2001, « Reporting under fire. The physical safety and emotional welfare of journalists », in Allan, S., Zelizer, B., *Journalism after September 11*. London : Routledge.
- Tumber, H., Prentoulis, M., 2003, « Journalists under fire: subcultures, objectivity and emotional literacy » in Thusu, D.K., Freedman, D., (dir.), *War and the Medias. Reporting conflict 24/7*. London: Sage publications, pp. 215-230.
- Tumber, H., Webster, F., 2006, *Journalist under fire. Informational war and journalistic practices*. London: Sages publications.
- Wu, D., Hamilton, J. M., 2004, « US foreign correspondents. Changes and Continuity at the Turn of the Century », *Gazette: the international journal for communication studies*, n°66 (6), pp. 517-532.



Sécurité et journalisme de guerre. Le tournant prudentiel des industriels de l'information depuis les années 1990

Security and war journalism. The cautionary turn of the news industry since the 1990s

Segurança e jornalismo de guerra. A virada prudencial da indústria jornalística dos anos 90

Fr. Longtemps, les risques encourus par les journalistes sur les zones de conflits armés n'ont pas, ou peu, été reconnus et pris en charge par les industriels de l'information. Être blessé.e ou mourir en couvrant des conflits pouvait être considéré comme un prix à payer afin d'appartenir à la noblesse des reportèr.es ou des correspondant.es de guerre, afin d'être adoube.e par le reste de la profession. Les traumatismes n'étaient pas davantage reconnus et pris en charge, et en faire l'aveu pouvait être assimilé à une forme d'incompétence. Un tournant a été amorcé dans les années 1990. Depuis, la sécurité a progressivement fait l'objet d'une attention singulière, d'un nouveau focus, notamment dans les pays anglo-saxons et en France. Équipements de protection, formations à la sécurité en zone hostile dispensées par des militaires, prévention et guérison des traumatismes, codes de bonne conduite pour journalistes et éditeurs, sont autant de dispositifs traduisant ce tournant prudentiel. Les nouvelles précautions, différemment selon les aires géographiques et inégalement selon les statuts des journalistes, ont contribué à transformer les pratiques et à diminuer le nombre global des journalistes morts en couvrant des guerres. À partir de la littérature académique anglo-saxonne et d'une enquête de terrain menée auprès de journalistes français.es, on se propose d'appréhender le tournant prudentiel du journalisme de guerre, les prescriptions de nouvelles normes et les mesures de sécurisation des pratiques, au regard des transformations de la production d'information depuis les années 1990. Dans la lignée des travaux de Richard Sambrook et de Chris Paterson, la recherche présentée dans cet article restitue les logiques qui ont présidé à cette évolution, en particulier en France où elle avait peu été étudiée jusqu'à présent.

Mots-clés : journalisme de guerre, mort, traumatisme, sécurité, prudence.

En. For a long time, the risks encountered by journalists in armed conflict zones were not, or only rarely, recognized and addressed by the news industry. Being injured or dying while covering conflicts could be considered as the price to pay in order to be included in the nobility of reporters or war correspondents, and to be praised by the rest of the profession. Trauma was not further recognized and addressed, and admitting to it could be seen as a form of incompetence. A turning point came in the 1990s. Since then, safety has gradually become the object of a particular attention, of a new focus, particularly in the Anglo-Saxon countries and in France. Protective equipment, trainings provided by the military on safety in hostile zones, prevention and healing of trauma, codes of conduct for journalists and editors are measures that demonstrate this cautionary shift. The new precautions, which vary according to geographical areas and to the status of journalists, have contributed to transforming practices and to reducing the overall number of journalists who have died while covering wars. Based on Anglo-Saxon academic literature and a field survey undertaken with French journalists, we propose to understand the cautionary turn of war journalism, the prescription of new norms and measures to make practices more secure, in the light of the transformations in news production since the 1990s. In the tradition of the work of Richard Sambrook and Chris Paterson, the research presented in this article describes the rationale behind this evolution, particularly in France, where it has been little studied until now.

Keywords: war journalism, death, trauma, safety, caution.

Pt. Durante muito tempo, os riscos enfrentados pelos jornalistas em zonas de conflito armado foram desconsiderados pela indústria jornalística. Ferir-se ou morrer cobrindo conflitos era o preço a pagar para pertencer à nobreza do/as repórteres ou correspondentes de guerra e ser reconhecido/a pelos pares. O mesmo ocorria com relação aos traumas, ignorados ou considerados como uma forma de incompetência. Nos anos 90, inicia-se uma virada a partir da qual a segurança vai se tornando objeto de atenção e de foco, especialmente nos países anglo-saxões e na França. Equipamentos de proteção, treinamento de segurança por militares em zonas de conflito, prevenção e tratamento de traumas, códigos de ética para jornalistas e editores são exemplos de medidas que refletem essa virada prudencial. As novas precauções, que variam de acordo com as áreas geográficas e, desigualmente, com o status dos jornalistas, ajudaram a transformar as práticas e reduzir o número de jornalistas morto/as em coberturas de guerras. Fundamentados na literatura acadêmica anglo-saxônica e com base em uma pesquisa de campo com jornalistas franceses, analisam-se a virada prudencial do jornalismo de guerra e as novas normas e medidas prescritas para tornar as práticas mais seguras, à luz das transformações da produção de notícias a partir dos anos 90. Corroborando o trabalho de Richard Sambrook e Chris Paterson, a pesquisa busca restituir a lógica por trás dessa evolução, particularmente na França, onde, até então, foi pouco estudada.

Palavras-chave: jornalismo de guerra, morte, trauma, segurança, prudência.

